

vaisseaux à Vancouver et qu'il faut draguer à New-Westminster, à 14 ou 15 milles de distance pour permettre le lancement de ces vaisseaux.

M. TAYLOR: Pas à New-Westminster. Le chantier de construction est à South-Vancouver, soit à quatre milles du point où est actuellement rendu le dragage, et à une dizaine de milles en aval de New-Westminster.

M. CARVELL: A quoi bon tout ce dragage, puisque le chantier est en aval de New-Westminster?

M. TAYLOR: Entre son embouchure et New-Westminster, le Fraser est à double chenal. Le dragage du bras nord est commencé depuis déjà un certain nombre d'années, parce que c'est par là que s'effectue le plus souvent le trafic entre la côte occidentale de la Colombie-Anglaise et les rives du Fraser, le trajet y étant, selon le tirant des navires, de 8 à 12 milles plus court que par le grand chenal. En outre le cours principal du fleuve est très exposé au gros temps, et cela gêne beaucoup le remorquage des trains de bois destinés aux scieries échelonnées le long du Fraser, faisant même subir à cet égard des pertes considérables. En outre, c'est sur les bords du bras nord du fleuve que se trouve le grand quartier industriel désigné sous le nom de "Greater Vancouver," l'endroit étant loin du centre encombré de la ville et se prêtant on ne peut mieux aux entreprises industrielles de toute sorte. On y voit déjà deux lignes de chemin de fer établies le long de la rive, mais l'insuffisance des raccordements aux diverses périodes des marées est cause que les industriels hésitent à aller y fonder des établissements, et que ceux qui s'y sont décidés ne l'ont fait qu'avec l'assurance que le dragage serait exécuté.

Il y a environ quatorze ans, la ville de New-Westminster obtenait les services du célèbre ingénieur Le Baron auquel on est redevable d'un plan très complet qui indique tout le parti qu'on peut tirer du fleuve. C'est sur ce plan de Le Baron que le Gouvernement a modelé le sien. A vrai dire, l'ancien gouvernement avait promis l'exécution des travaux, mais on ne les a commencés que depuis la dernière élection générale. Ils sont compris dans le plan bien conçu et bien mûri de l'ingénieur Le Baron, qui date de 1904, et ont toujours, depuis cette époque, fait partie du programme des deux Gouvernements.

M. CARVELL: L'explication de l'honorable député n'a pas ici l'effet qu'elle pro-
[M. Carvell.]

duirait peut-être dans les colonnes de son journal.

M. TAYLOR: Pour donner une idée de l'intérêt profond que les gens portent à ces travaux-là, je rappellerai qu'à son retour d'un voyage qu'il a fait assez récemment à Ottawa, le candidat libéral dans la circonscription qui borde le bras nord du fleuve annonçait à son de trompe qu'il s'était présenté au ministère des Travaux publics et en avait obtenu la promesse d'un crédit de \$100,000 que l'on consacrerait à ce dragage si indispensable à sa circonscription.

L'hon. M. GRAHAM: Quel est le nom de ce candidat?

M. TAYLOR: C.-E. Macdonald.

L'hon. M. GRAHAM: Ne fait-il pas partie du personnel du contrôleur de l'alimentation?

M. TAYLOR: Il le dit.

M. CARVELL: Mon honorable ami vient de nous donner une nouvelle raison de ne pas permettre l'ouverture d'un tel crédit. Qu'un candidat libéral puisse venir accomplir un tel exploit à Ottawa, voilà qui suffit à rendre l'affaire fort suspecte. Ces travaux, je n'en doute pas, il faudra bien finir par les exécuter. L'honorable député peut-il me citer un seul fait pour prouver que ce dragage est indispensable et que sans cela on ne pourrait faire le lancement d'aucun navire dans le Fraser? Tout ce loyalisme dont on fait parade quand il s'agit d'obtenir certaines choses nous paraît louche par moments. Mon honorable ami n'ira sans doute pas jusqu'à prétendre que la commission impériale des munitions a commis la sottise de commander la construction d'un navire à un chantier d'où il serait impossible de le conduire en eau profonde.

M. TAYLOR: C'est là-dessus, ai-je dit, que portent les résolutions des deux conseils dont a parlé le ministre. La maison en question est celle de Harrison & Lamont. Outre qu'elle s'est adressée aux conseils, elle m'a expédié une dépêche très pressante. Je ne connais ni l'un ni l'autre de ces personnages; mais comme j'étais l'un des deux députés que la question regardait, ma circonscription se trouvant sur l'une et Vancouver sur l'autre des rives du bras du fleuve, ils me prièrent instamment de faire tout en mon pouvoir pour que le dragage fût exécuté.

M. CARVELL: Que des députés ministériels reçoivent de toutes les parties du pays les demandes les plus pressantes et même